



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT
MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 22 avril 2015

L'Agence des participations de l'État annonce la clôture des opérations d'acquisition de titres Renault

L'Agence des Participations de l'Etat annonce la clôture le lundi 20 avril des opérations d'acquisition de titres Renault. Depuis le 7 avril 2015, l'Etat a acquis 14 millions de titres Renault, portant sa participation de 15,01 % à 19,74 % du capital de l'entreprise.

A ce jour, l'Etat est donc propriétaire de 58 387 915 actions Renault représentant 19,74 % du capital de l'entreprise.

Il est rappelé que l'Etat détient des options de vente à prix fixe sur 14 millions de titres Renault et a cédé des options d'achat à prix fixe sur 14 millions de titres Renault. Les échéances contractuelles de ces options sont échelonnées entre le 7 octobre et le 28 décembre 2015.

Les contrats d'options prévoient des clauses usuelles de déboucement anticipé, notamment à tout moment à la main de l'Etat. Les modalités du dénouement à l'échéance normale de ces options, en titres ou en numéraire, seront déterminées par l'Etat.

Cette opération marque à la fois la volonté de l'Etat de défendre ses intérêts en tant qu'actionnaire, en pesant en faveur de l'instauration de droits de vote double dans la gouvernance de Renault, et le caractère stratégique qu'il attache à sa participation au capital de cette grande entreprise industrielle. Le Gouvernement est et sera attentif à exercer son influence dans le respect des équilibres de l'Alliance avec Nissan tels qu'ils ont été définis à sa fondation, et en soutien de l'engagement de Carlos Ghosn pour pérenniser et approfondir cette Alliance.

En cohérence avec ses objectifs, la montée de l'Etat au capital de Renault n'est que temporaire. Elle ne préfigure en aucun cas un mouvement durable à la hausse ou à la baisse sur sa participation au capital de l'entreprise.

Contact presse Agence des participations de l'État :

Charlotte NEUVY : 01 44 87 70 42 - charlotte.neuvy@ape.finances.gouv.fr